



Calendrier de collecte Matières résiduelles 2023

Municipalité
de Grand-Métis



Avril							Mai						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	7	8	9	10	11	12	13
16	17	18	19	20	21	22	14	15	16	17	18	19	20
23	24	25	26	27	28	29	21	22	23	24	25	26	27
30							28	29	30	31			

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 au 16 h 30, vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	(418) 775-6485, poste 2351
Employé municipal :	Marc-André Migneault	(581) 246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Sylvain Martineau	(418) 775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Renaud Bisson-Dion	(418) 775-8445, poste 2203 rbissondion@mitis.qc.ca
Coordonnatrice en loisirs :	Josy-Anne Bérubé	(418) 732-6684
Agent en vitalisation :	Claude Trottier	(418) 775-2996, poste 2556



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS
70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone : (418) 775-6485, Télécopie : (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



Avril 2023

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale | greffière-trésorière

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

INFORMATIONS DIVERSES

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le 3 avril, à 19h au bureau municipal.

BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 90.00 \$ et pour le compostage au coût de 20.00 \$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX :

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ENREGISTREMENT DE LICENCE POUR CHIENS

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes :

Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 20 \$ par chien plus 5 \$ pour ceux qui n'ont pas de médailles, et ce, au meilleur de sa connaissance;

Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : grandmetis@mitis.qc.ca ou par la poste;

Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;

Le paiement peut se faire par Accès D Desjardins, en argent comptant ou par chèque;

Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.

DÉNEIGEMENT—BRIS

Les contribuables de la municipalité de Grand-Métis ont jusqu'au 1^{er} mai 2023 pour faire des réclamations suite à des bris causés par le déneigement sur les chemins municipaux : Rang 2 des Écossais, Chemin Kempt, chemin de l'Anse-des-Morts, Chemin Pointe-Leggatt. Les demandes doivent être faites par écrits et adressées à la municipalité de Grand-Métis.

VOS ÉLUS

Marc-André Larrivée, maire

Suzie Ouellet, conseillère siège no. 1

Philippe Carroll, conseiller siège no. 2

Jocelyn Fournier, conseiller no. 3

Lucienne V. Ouellet, conseillère no. 4

Jacques Vachon, conseiller no. 5

Anne-Marie Martel, conseiller no. 6

PRÉDICTION DES MAREES – Avril 2023

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	00:16	2.5	08	22:30	0.6	17	00:46	3.2	24	23:38	1.0
01	06:02	1.4	09	04:50	3.9	17	06:49	0.7	25	06:15	3.5
01	12:29	3.1	09	11:11	0.5	17	13:06	3.8	25	12:54	1.1
01	19:03	1.2	09	17:18	3.3	17	19:27	0.6	25	18:49	2.6
02	01:00	2.7	09	23:05	0.7	18	01:33	3.6	26	00:18	1.2
02	06:53	1.2	10	05:29	3.9	18	07:40	0.5	26	07:07	3.3
02	13:13	3.3	10	11:56	0.6	18	13:53	3.9	26	13:58	1.3
02	19:36	1.0	10	18:03	3.1	18	20:06	0.4	26	19:44	2.4
03	01:35	3.0	10	23:45	0.9	19	02:14	3.9	27	01:11	1.4
03	07:34	1.0	11	06:13	3.7	19	08:27	0.3	27	08:10	3.1
03	13:49	3.4	11	12:49	0.8	19	14:37	3.9	27	15:15	1.4
03	20:05	0.9	11	18:54	2.8	19	20:43	0.4	27	20:57	2.4
04	02:07	3.3	12	00:32	1.1	20	02:53	4.1	28	02:28	1.6
04	08:09	0.8	12	07:09	3.6	20	09:11	0.1	28	09:22	2.9
04	14:22	3.5	12	13:56	1.0	20	15:9	3.8	28	16:27	1.4
04	20:32	0.8	12	19:56	2.6	20	21:9	0.4	28	22:19	2.4
05	02:38	3.5	13	01:33	1.2	21	03:31	4.2	29	04:08	1.6
05	08:44	0.7	13	08:19	3.4	21	09:53	0.1	29	10:37	2.9
05	14:54	3.6	13	15:21	1.1	21	16:01	3.6	29	17:24	1.4
05	20:59	0.7	13	21:14	2.5	21	21:53	0.6	29	23:27	2.6
06	03:09	3.7	14	02:56	1.3	22	04:09	4.1	30	05:26	1.5
06	09:18	0.5	14	09:43	3.3	22	10:35	0.2	30	11:41	3.0
06	15:27	3.6	14	16:46	1.1	22	16:42	3.4	30	18:09	1.3
06	21:28	0.6	14	22:38	2.6	22	22:28	0.7	01	00:16	2.9
07	03:41	3.8	15	04:30	1.2	23	04:48	4.0	01	06:20	1.3
07	09:53	0.5	15	11:05	3.4	23	11:17	0.5	01	12:31	3.1
07	16:01	3.6	15	17:53	1.0	23	17:22	3.1	01	18:46	1.1
07	21:58	0.6	15	23:50	2.9	23	23:02	0.9	02	00:55	3.2
08	04:15	3.9	16	05:48	1.0	24	05:29	3.8	02	07:03	1.1
08	10:31	0.4	16	12:13	3.6	24	12:02	0.8	02	13:11	3.2
08	16:38	3.5	16	18:44	0.8	24	18:03	2.8	02	19:19	1.0

Le Mot vert du mois – « La Liste du bon tri »

Bonjour à toutes et tous,

Pour ce Mot Vert, nous allons faire le tour d'une nouvelle liste de matières problématiques que vous rencontrez au quotidien et vous dire comment bien s'en départir. C'est parti!

Sac de chips : Malheureusement pour les amateurs de croustilles, les sacs sont non-recyclables et vont donc à la poubelle. Certains sacs sont compostables et donc pourraient aller dans le bac brun, mais assurez-vous qu'ils soient bel et bien compostables et non uniquement biodégradables.

Verre à café style Tim Hortons/McDo : Idéalement, on essaie d'apporter sa tasse réutilisable. Sinon, les verres à café en carton et les couvercles de plastique sont recyclables. Les pailles en carton sont compostables. Les verres en plastique pour les cafés glacés sont également recyclables.

Carte cadeau ou prépayé : C'est du plastique, mais ce n'est pas recyclable. Ça va donc à la poubelle.

Bâton de déodorisant : C'est souvent un mélange de plusieurs matières (plastiques, métal, etc.), donc poubelle. Toutefois, certaines marques commencent à mettre en marché des bâtons avec un contenant en carton recyclable!

Emballage de fromage en tranche : Malheureusement pour les amateurs de cheeseburgers, ça va à la poubelle.

Enveloppe : Recyclage. Il n'est pas nécessaire de retirer la fenêtre étant donné qu'au recyclage dans la cuve d'eau, la fibre du papier sera ramollie alors que le plastique restera dur. Il sera donc facile d'en faire le tri. Cependant, rien ne vous empêche de retirer la fenêtre pour éviter la contamination potentielle.

Pompe à savon, bouteille de Windex : On privilégie la réutilisation de la bouteille en remplissant de nouveau. Sinon, le contenant est recyclable, mais pas la pompe qui doit aller dans la poubelle.

CD/DVD : Idéalement, on trouve une 2^e vie. Sinon, le boîtier et le CD vont à la poubelle, le livret de papier est recyclable.

Boîte de biscuits : Préféablement, on fait des biscuits maison pour éviter d'avoir à gérer la boîte. Sinon, la boîte et le plateau de biscuits sont recyclables, mais le plastique d'emballage va à la poubelle.

Pour plus d'informations, visitez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca	Facebook : @RITMRMatapediaMitis
Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca	Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél : 418 629-2053, poste 1138	Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Mot du Maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec joie que nous accueillons le printemps. Qui dit printemps, dit fête de pâques, sortie à la cabane à sucre et retour du beau temps.

Dans cette même optique, je vous souhaite une joyeuse Pâques. Prenez soin de vous et de vos proches et tirez profit de chaque moment qui passe.

Je profite de l'occasion pour féliciter le comité de promotions de grand-métis en collaboration avec notre animatrice en loisirs, madame Josy-Anne Bérubé pour l'organisation de la marche au clair de lune au sentier Mitiwee, ainsi qu'à vous tous qui avez participé en grand nombre. Un gros merci, ce fut une très belle réussite.

Le conseil se joint à moi pour vous inviter à venir participer aux assemblées du conseil municipal qui se tiennent à tous les premiers lundis de chaque mois au bureau municipal.

Bien à vous!

Marc-André Larrivée

INVITATION À PARTICIPER

AU NETTOYAGE DES BERGES, DES SENTIERS ET FOSSÉS EN BORDURE DE ROUTES DE LA MITIS

Le samedi 3 juin 2022, en avant-midi

Les municipalités de La Mitis sont invitées à organiser une corvée sur leur territoire le 3 juin pour nettoyer les berges, sentiers et fossés de routes. Chaque printemps et automne, les citoyens et citoyennes sont invités.es à se présenter aux différents lieux de ralliement dans La Mitis. 1378 kg matières résiduelles collectées par 214 bénévoles en 2022. Cette action s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale des océans du 8 juin.

Réservez votre avant-midi ! Plus de détails au sujet des points de rassemblements ainsi que des partenaires dans les prochains journaux municipaux.

MISE À JOUR – PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Comme certaines et certains d'entre vous ont pu l'apprendre, la municipalité a été dans l'obligation de suspendre temporairement le projet de développement résidentiel sur le chemin Kempt.

Dans un souci de transparence, nous prenons quelques instants pour vous présenter les éléments qui ont mené à cette décision, mais aussi pour vous présenter les prochaines étapes qui permettront la réalisation de cet important projet pour notre municipalité.

À la suite de l'achat des terrains, nous avons procédé au lotissement afin d'optimiser le nombre de terrains offerts aux citoyens de Grand-Métis et aux personnes désirant s'établir dans notre municipalité. Lors de l'analyse des sols par les ingénieurs, nous avons appris que certains lots étaient (en tout ou en partie) en milieux humides, limitant ainsi la construction selon les lois et règlements du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles.

Nous avons donc procédé à un nouveau lotissement en tenant compte de ces contraintes. À partir de ces nouvelles données, une carte des lieux sera disponible sous peu à l'Hôtel de Ville et les citoyens seront invités à venir la consulter.

Lorsque toutes les étapes de préparation auront été réalisées, incluant le volet juridique, un avis public sera émis afin d'informer officiellement la population de la teneur du projet ainsi que des modalités mises en place pour l'achat ou la réservation de terrains. Il va de soi que le tout se fera conformément aux règlements de la municipalité et de la MRC de La Mitis.

Nous espérons que ces informations vous ont permis de mieux comprendre la décision prise par les membres du conseil et qu'elles permettront de dissiper certains malentendus.

D'ici là, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous faire part de vos questions et de vos commentaires.

Merci beaucoup et au plaisir de vous rencontrer.

Votre conseil municipal

L'influenza aviaire toujours présente au Québec : mesures de prévention et de biosécurité maintenues

Avis aux citoyens propriétaires de poules urbaines et de petits élevages d'oiseaux

Depuis avril 2022, 31 élevages de volaille (dont 7 élevages non-commerciaux) ont été trouvés positifs pour l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 au Québec. L'infection entraîne des conséquences importantes pour la ferme affectée, mais aussi pour les élevages à proximité et pour l'ensemble du secteur de l'industrie avicole.

Migrations printanières et transmission

Avec l'arrivée du printemps, les oiseaux sauvages vont reprendre leur route le long des voies migratoires. Par leur présence accrue sur le territoire, ils contribuent à la propagation du virus et augmentent ainsi le risque de contamination des oiseaux domestiques.

La grippe aviaire se transmet directement d'un oiseau à un autre par les sécrétions et les excréments. Le virus peut également être introduit de façon indirecte lorsque des humains ou du matériel contaminés entrent en contact avec des oiseaux ou leur environnement. Par exemple, le virus peut se trouver dans la nourriture ou l'eau ou encore sur des roues de véhicules, des bottes ou des mains contaminées.

Mesures de prévention

Les **mesures de prévention et de biosécurité** doivent être appliquées rigoureusement et le niveau de vigilance doit demeurer élevé.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) déconseille actuellement tout rassemblement d'oiseaux (foire, exposition, concours, encans) et rappelle à tous les propriétaires d'oiseaux d'élevage de respecter le [Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs](#) afin de prévenir les contacts entre la volaille et les oiseaux sauvages.

Signes cliniques à surveiller

Ces signes cliniques doivent être surveillés chez les oiseaux :

- ◆ Manque d'énergie et d'appétit
- ◆ Diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille
- ◆ Enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets
- ◆ Toux, éternuements et signes nerveux
- ◆ Diarrhée
- ◆ Manque de coordination
- ◆ Mort subite

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

Le MAPAQ rappelle que le risque pour la population générale est faible, car les cas de grippe aviaire chez l'humain sont rares et surviennent généralement lors de contact étroit avec des oiseaux infectés.

Tous les propriétaires de volaille ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois.

Consultez la page Web Quebec.ca/Grippeaviaire pour plus d'information.

Onglet loisir intermunicipal

Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis

Lors de la semaine de relâche, les membres du Cercle des fermières ont organisé un avant-midi de création avec la population. Ce sont une quinzaine de participants qui ont participé à l'activité. Merci aux bénévoles!

Les projets jeunesse se poursuivent avec le Comité jeunesse. Des midis tricots, création de cartes de souhaits ainsi que d'initiation au métier à tisser sont en cours.

Bonne nouvelle ! Le Cercle des fermières recevra une subvention de 25 000 \$ dans le cadre du programme Nouveaux Horizons des aînés 2023-2024.

La prochaine rencontre aura lieu le 12 avril prochain à 19 h 30.

Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

Retour sur la saison de patins

La saison de patins est maintenant terminée. Nous ne voulons pas passer sous silence l'énorme travail de Denis et Manon. Un gros merci également à Marylaine pour l'animation des vendredis feu.

SOIRÉES BASKETBALL
LES LUNDIS 20 MARS
3 AVRIL 17 AVRIL

19 H À 21 H
GYMNASE DE PADOUE
OUVERT À TOUS
GRATUIT !

POUR INFORMATION:
JOSY-ANNE BÉRUBÉ 418 732-6684

Organisées par le comité sportif intermunicipal





OFFRE D'EMPLOI
CAMP DE JOUR
SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS



VIENS TRAVAILLER
AVEC NOUS!

MONITEUR|MONITRICE
AIDE MONITEUR|AIDE MONITRICE
ACCOMPAGNATEUR|ACCOMPAGNATRICE

Tu aime les enfants?
Tu veux passer ton été à
l'extérieur?
Tu as de l'imagination et
de l'énergie?

Temps plein|temps partiel
Une programmation
d'activités remplie avec
plein de beaux projets
Du plaisir garanti!

► Soumets ta candidature avant le **21 avril** à Josy-Anne
par courriel à l'adresse suivante: loisirkempt@gmail.com

BONHOMME, BONHOMME

SAIS-TU JOUER?

FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS!

1 ÈRE POSITION
ÉMILE & ÉLY-ROSE



2E POSITION
ALICIA MORISSETTE



LE COMITÉ SOUHAITE AUSSI PARTAGER DEUX BONHOMMES REÇUS
MALHEUREUSEMENT APRÈS LA DATE LIMITE



LES ENFANTS DE LA
GARDERIE CHEZ KIKI



LA FAMILLE DE MARIUS
HARTON ET MANON CÔTÉ

Remise des prix

La famille d'Émile et Ély-Rose
Accompagnée de Suzie Ouellet et Josy-Anne

Alicia Morissette
Accompagnée de Josy-Anne Bérubé



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

APPORTEZ VOS
JEUX ET DES
GRIGNOTINES
SI VOUS
VOULEZ !

16 ans et +

VENDREDI
21 AVRIL
À 19 H

AU CENTRE
SPORTIF

Saint-Octave-de-Métis

Chasse aux cocos

Sentier Mitiwee

1er avril 2023 à 10 h

Viens trouver des cocos
dans le sentier et rends-
toi jusqu'au centre pour
les échanger contre des
chocolats.

Départ du côté de
Grand-Métis, juste à
côté des *Excavations
Léon Chouinard*.

- Des prix de participation à gagner
- Un beau sentier décoré, rempli de couleurs.

Pour informations,
communiquez avec
Josy-Anne Bérubé au
418 732-6684.

